

25/01/25

Volume XXIII – Lettre 13

25 Tévèth 5785



**Hil'hoth Chabbath par le Rav Dovid Ostroff,**

sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, *chlita*

**Dans quels cas, est-il permis de prendre des comprimés le Chabbath ?**

On pourrait se demander quel problème pose la prise de comprimés le Chabbath puisque cette action n'engendre aucune *mela'ha*. En fait, les médicaments étaient principalement constitués de plantes broyées en fines particules ; cette action constituant un *issour deoraïtha*, 'Hazzal (nos Sages) ont interdit la prise de médicaments sous presque toutes leurs formes le Chabbath, de peur que l'on en vienne à broyer des plantes.

**Pourquoi aller broyer des plantes le Chabbath, n'est-ce pas un peu tiré par les cheveux ?**

'Hazzal comprenaient parfaitement la nature humaine et comme il est courant de s'énerver quand quelque chose ne se passe pas correctement, ils ont craint que l'on en arrive à banaliser cette *mela'ha* quand la santé est en jeu et que, dans un moment d'affolement, l'on oublie que broyer est interdit dans tous les cas. Nous allons B"H préciser ce point.

**Dans quels cas, peut-on absorber des médicaments le Chabbath ?**

Nous avons établi que selon la *hala'ha*, un malade ne peut transgresser un *issour derabanan* (interdit d'ordre rabbinique) que *bechinouï* (de manière inhabituelle) mais qu'il peut le faire normalement si un membre est en danger. <sup>1</sup>

**Les comprimés autorisés par la hala'ha le Chabbath doivent-ils alors être pris bechinouï ?**

Pas nécessairement. Le *Michna Beroura*, <sup>2</sup> face à cette difficulté considère qu'un *chinouï* n'est nécessaire que si l'action concernée peut être assimilée à une *mela'ha*. Dans ce cas, puisque la prise de comprimés ou de sirops ne ressemble à aucune *mela'ha*, un *chinouï* n'est pas nécessaire. En d'autres termes, dans les cas où l'on peut avoir recours à des comprimés ou des sirops le Chabbath, ils peuvent être pris sans *chinouï*.

Le 'Hayé Adam ajoute <sup>3</sup> qu'une action qui ne peut ni être réalisée *bechinouï* ni avec l'aide d'un non juif peut l'être de façon habituelle. Cette remarque peut également s'appliquer à la prise de comprimés.

**Mais quand peut-on appliquer le heter (permission) de prendre des médicaments ?**

Toute personne considérée comme malade, c'est à dire qui est alitée ou dont les douleurs affectent tout le corps peut prendre des comprimés pour soigner ce mal.

[1] *Siman* 328:17, la 3<sup>ème</sup> opinion dans le *Me'haber*

[2] *Siman* 328:121. Voir le *Chemirath Chabbath Kehil'hata* 33:4 et note de bas de page 25

[3] 'Hayé Adam *Klal* 69:12

**Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport וזר**

à suivre

(VIII : 12)

וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל מֹשֶׁה אֲמַר אֶל אַהֲרֹן נִטֵּה אֶת מַטְּךָ וְהָיָה אֶת עֹפָר הָאָרֶץ לְכַנֵּם בְּכָל אֶרֶץ מִצְרָיִם.

L'Éternel dit à Moïse "Parle ainsi à Aaron : 'Étends ta verge et frappe la poussière de la terre, elle se changera en vermine dans tout le pays d'Égypte.' "

Bien que nous associions généralement Moché au déploiement des 10 plaies sur l'Égypte, un examen attentif des versets révèle que Hachem a en fait ordonné à Moché de laisser Aaron délivrer les trois premières plaies. Rachi explique que parce que Moché était reconnaissant envers le fleuve qui l'avait protégé alors qu'il était enfant, il était inapproprié pour lui de frapper l'eau pour les deux premières plaies (sang et grenouilles). Ce sentiment d'appréciation est compréhensible, car l'eau l'a abrité et c'est là que la fille de Pharaon l'a découvert et sauvé.

Cependant, en ce qui concerne la troisième plaie – les poux – l'explication de Rachi selon laquelle il était inapproprié pour Moché de frapper la terre même qui l'avait protégé en cachant le corps de l'Égyptien qu'il avait tué est difficile à comprendre. Bien que Moché pensait que personne n'avait vu le meurtre, en réalité Dathan et Aviram en avaient été témoins. Ils informèrent Pharaon, qui aurait tué Moché sans un miracle qui lui sauva la vie (Rachi 2:14-15). D'un point de vue pratique, la terre n'a absolument rien fait pour aider Moché de quelque manière que ce soit. Dans ce cas, pourquoi a-t-il ressenti de la gratitude à son égard et pourquoi ne pourrait-il pas le frapper lui-même pour provoquer le fléau des poux ?

Un commentateur du *Midrach* (Chemoth Rabba 10:7) suggère que le sol a fourni à Moché une tranquillité d'esprit temporaire en lui permettant de penser pendant au moins un jour que son meurtre passerait inaperçu.

Par cela, la *Torah* nous enseigne l'erreur d'une expression courante. Si nous donnons de notre temps et de notre énergie précieuse dans une tentative sérieuse d'aider quelqu'un et que nos efforts échouent, la personne moyenne nous dira : « Merci, mais non merci. » Cette expression indique qu'elle ne nous doit aucune dette de gratitude pour nos efforts et, de manière peu subtile, suggère que la prochaine fois, nous devrions simplement nous occuper de nos propres affaires. La *Torah* enseigne que parce que le sol était disposé à aider et essayait d'être utile en faisant de son mieux pour couvrir le cadavre du chef de corvée, Moché était obligé de montrer sa reconnaissance pour ses efforts de bonne foi et n'a pas été en mesure de le frapper pour provoquer le fléau des poux.

Quelques jours après avoir suivi un cours de *Torah* où ce sujet était évoqué, une femme a appelé pour dire que son mari lui avait proposé de l'aider à nettoyer la maison. Malheureusement, bien que ses intentions eussent été bonnes, ses compétences en matière de nettoyage laissaient à désirer. Elle expliqua que lorsqu'il eut terminé, non seulement la maison était toujours en désordre, mais qu'il lui faudrait beaucoup plus de travail pour la remettre en ordre ! Elle était sur le point de lui dire : « Merci, mais non merci », quand elle se souvint de la leçon qu'on venait de lui donner !

Tant de fois, un parent, un collègue ou un *chadchan* (marieur) se porte volontaire pour essayer de nous aider. Malheureusement, ces efforts n'aboutissent pas toujours aux résultats espérés. La prochaine fois que cela se produira, au lieu de souligner l'échec à quelqu'un qui se sent déjà assez mal, souvenons-nous de la leçon de Moché et de la terre et exprimons notre sincère reconnaissance pour son temps et ses bonnes intentions.

## Pour la guérison totale de Barou'h Yoël Chimon Israël ben Jeanine Penina

### La gratitude envers Hachem pour les Perles de Vie

Les Perles de Vie se concentrent sur la gratitude et la correction : Rabbi Shalom Arouch écrit que lorsqu'une personne passe en revue sa vie et remercie Hachem pour des choses pour lesquelles elle n'avait pas été reconnaissante auparavant, elle rectifie toute sa vie. Elle effectue une correction spirituelle remarquable des étapes de sa vie qu'elle n'avait pas vécues avec foi en Hachem. Lorsque nous examinons notre vie en détail et que nous rendons grâce pour le passé, nous rectifions tous les détails pour lesquels nous n'avons pas remercié Hachem lorsqu'ils se sont réellement produits. En ne remerciant pas Hachem, nous vivions en fait une vie sans Emouna, nous ne croyions pas que les circonstances positives étaient le résultat de la Divine Providence ; au contraire, elles étaient tout simplement naturelles ou le résultat de nos propres efforts. Ou tout simplement nous ne nous identifions pas à eux et les prenons pour acquis. Nous ne croyions pas non plus que les circonstances négatives de nos vies étaient la volonté de Hachem et pour notre bien ultime ; nous n'avons fait que pleurer et nous plaindre. **Remercier Hachem** est le meilleur remède pour réparer rétroactivement notre passé.

### La crainte pour les Perles de Vie

Les Perles de Vie rapportent Rabbi Yossef Dov Soloveitchik [le Beth Halevi] qui explique que la crainte de l'homme provient de son oubli de D-ieu. En effet, si quelqu'un était sûr que tout ce qui se passe dans ce monde vient de D-ieu et que personne ne peut changer Son décret de la manière la plus infime, ni l'avancer ni le retarder, comme il est dit [Job 23:13] : « Mais Il est seul et qui peut Le révoquer », il ne craindrait personne. Car personne ne peut nous faire de mal si cela n'a pas été décrété d'abord dans le ciel, comme il est dit (Tehillim 118:6) : « Comment l'homme peut-il m'affecter ? » De même, [Job 34; 39], « Quand Il donne la paix, qui peut causer des ennuis ? » Rabbi Haïm Shmuelevitz écrit qu'une condition du succès est une confiance en D-ieu qui élimine toute peur et crainte. C'est parce que la peur est la source de la calamité et le Ciel ne fait pas de miracles pour sauver quelqu'un qui a peur. Le Talmud nous enseigne que la peur reflète le péché et contredit l'existence de la confiance en D-ieu. Ainsi, comme il est dit dans Tehillim 32:10 « Celui qui se confie en D-ieu, la bonté l'entoure » ; il n'y a aucune raison de craindre une quelconque calamité

### Accepter l'insulte pour les Perles de Vie

Les Perles de Vie rapportent les paroles spéciales de Rabbi Shalom Arouch qui apprend de la Guemara (Ta'anith 8), que : « Rabbi Yehoshua Ben Levi dit : « Tous ceux qui acceptent leurs tribulations avec joie apportent le salut au monde. » Lorsqu'une personne accepte la souffrance avec amour et croit que la souffrance vient d'en haut et en remercie Hachem, elle apporte le salut non seulement à elle-même, mais aussi au monde entier. Il s'agit d'une leçon étonnante et inspirante qui s'appuie sur ce que nous avons appris précédemment, à savoir qu'une personne qui dit toujours merci se sauve elle-même. Car en vérité, selon cette Guemara, la personne qui accepte sa souffrance avec amour apporte le salut au monde entier par son mérite ! Ce mérite provient du fait qu'elle a affronté sa souffrance avec joie. Par conséquent, nous devons constamment nous renforcer sur le chemin de la reconnaissance que tout est bon, qu'il n'y a pas de mal dans le monde et que tout ce que fait Hachem est toujours pour le bien. C'est le vrai chemin de la techouva [repentance] et ce qu'on appelle la « repentance complète » sur le grand péché de l'esprit de croire qu'il y a la destruction et le mal dans le monde.

### Un mot sur la Téfila

par Rabbi A. Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

ושמת שמו אברהם. ומצאת את לבבו נאמן לפניך

### Et tu as fait son nom Avraham, Tu as trouvé son cœur fidèle devant Toi.

רחם signifie compassion, רוגז signifie colère. La guematria, équivalent numérique, de רחם est de 248. La valeur numérique de רוגז est 216. La différence entre les deux « attitudes » est de 32 ou l'équivalent numérique de לב, cœur. Le Ben Yehoyadah explique que la prière faite par un tsadik, personne juste, qui émane de son « לב », cœur, a le pouvoir de transformer רוגז, la colère, en רחם, la compassion. Il ajoute le « 32 » et change non seulement la valeur numérique, mais aussi l'essence même de l'attitude. C'est l'interprétation du passouk telle qu'elle est rendue par le Ben Yehoyadah : **ושמת שמו אברהם**, « Et Tu as fait son nom Avraham », Le Patriarche a été appelé ainsi, parce qu'il a l'équivalent numérique de רחם, 248. Hachem a fait cela parce que « Tu as trouvé son cœur, לבבו, fidèle devant Toi. » Avraham imprégna sa supplication de לבבו, le cœur, transformant ainsi la colère en compassion. Par conséquent, le nom Avraham reflète cette qualité

A la mémoire de Rav Eliahou ben David HASS (27 Tévéth 5757), de Carmen Rou'hama AMZALLAG bath Mercedes COHEN (28 Tévéth 5771) & de Chmouel ben Peretz PIK (2 Chevath 5767)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant :

Association Déborah-Guitel : 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: [associationdeborahguitel@gmail.com](mailto:associationdeborahguitel@gmail.com) Site: [www.deborah-guitel.com](http://www.deborah-guitel.com)

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

**Note** : Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

**Important** : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza